

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 791

présenté par

M. François-Michel Lambert, M. Baupin, Mme Duflot, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

ARTICLE 19

Compléter l'alinéa 17 par les mots :

« en 2020 par rapport en 2010 et de 80 % en 2030 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa ne contient pas de date de référence. 2020 est un objectif ambitieux et réaliste ainsi qu'une réduction de 80 % en 2030.